

ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

Titre : Préparation de matériaux métalliques			
Code : 4219	Unités : 32	Durée : 480 heures	
Secteur de formation : Métallurgie (16)			
Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les commissions scolaires)			
Programme accrédité le : 4 mai 2006			
Commission scolaire <u>mandatée</u> : de la Rivière-du-Nord			
Commissions scolaires <u>participantes</u> : Marguerite-Bourgeoys, Val-des-Cerfs, des Hautes-Rivières			
Fonction de travail : Préparatrice, préparateur de matériaux métalliques			
<p>Objectifs du programme : L'exercice du métier consiste à effectuer diverses tâches de préparation de la matière première avant son assemblage. Les personnes ont la responsabilité, à partir de directives verbales et écrites, d'identifier et de sélectionner la matière première requise en inventaire, de l'acheminer à leur poste de travail et de la préparer pour les étapes de production ultérieure (manipulation, nettoyage, ébavurage, meulage, etc.). Les personnes apportent de l'aide aux différents postes liés à la production de pièces métalliques (oxycoupage, cisailage, pliage, poinçonnage, etc.) ou à sa finition (polissage, placage, peinture).</p>			
<p>Conditions d'admission :</p> <p>Est admissible à un programme d'études menant à une AEP, la personne qui satisfait aux conditions suivantes :</p> <p>1. avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;</p> <p>ou</p> <p>avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS);</p> <p>ou</p> <p>avoir réussi le test de développement général avec ou sans préalable spécifique (TDG).</p> <p>2. avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois;</p> <p>ou</p> <p>avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation;</p> <p>ou</p> <p>avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent;</p> <p>ou</p> <p>satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec.</p>			
CONTENU DU PROGRAMME			
Nouveau code AEP	Ancien code	Nom de la compétence	Heures
AEP 219-011	219-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
AEP 219-022	219-022	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	30
AEP 219-034	219-034	Tracer des croquis, interpréter des plans et des devis	60
AEP 219-044	219-044	Appliquer des notions de travail d'atelier et de métallurgie	60
AEP 219-052	219-052	Déplacer des matériaux et de l'équipement industriel	30
AEP 219-066	219-066	Utiliser des appareils de perçage, coupage et façonnage	90
301941	219-071	Communiquer en milieu de travail	15
301762	219-082	Couper des métaux ferreux et non ferreux	30
AEP 219-095	219-095	Effectuer des coupes et des soudures de métaux	75
AEP 219-101	219-101	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	15
AEP 219-114	219-114	S'intégrer au milieu du travail	60
Une reconnaissance d'acquis scolaires est possible pour l'élève qui s'inscrit à l'un des programmes d'études menant aux DEP suivants : Soudage-montage ou Électromécanique de systèmes automatisés.			
Documentation disponible sur demande à la FCSQ			
Rapport de l'AST	<input checked="" type="checkbox"/>	Programme d'études	<input checked="" type="checkbox"/>
Projet de formation	<input checked="" type="checkbox"/>	Guide d'organisation matérielle	<input type="checkbox"/>
Tableau d'harmonisation	<input checked="" type="checkbox"/>	Tableaux d'analyse et de spécifications	<input type="checkbox"/>